

Thouraya Ben Amor

Université de la Manouba, Tunisie
bamorthouraya@yahoo.fr

« Les proverbes *in situ* » d'Anissa Zrigue, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan, Imprimerie La Victoire, octobre 2021.

Cette monographie de 337 pages intitulée *Proverbes in situ* et publiée par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan (2021) est une version identique, à peu de chose près, à la thèse de doctorat d'Anissa Zrigue soutenue en 2017 dont le titre initial est : « Les propriétés sémantiques et discursives des proverbes ».

Le choix de ce nouveau titre souligne explicitement l'axe privilégié par cette recherche sachant que la plupart des études dédiées à cette thématique favorisent, le plus souvent, la description de la structure interne des énoncés parémiques, quand elles ne s'attachent pas au traitement lexicographique classique de ces unités visant, entre autres, le recensement des proverbes. Le titre oriente donc la problématique de l'emploi des proverbes, à travers leur insertion dans le discours, vers la focalisation sur le traitement de leurs environnements contextuels et cotextuels.

L'auteure précise que le corpus de départ est constitué de 5000 parémies empruntées à différentes ressources lexicographiques et parémiographiques puisées dans deux langues : le français et l'arabe.

L'ouvrage quant à lui comprend outre le corps de la thèse, une bibliographie, un index des auteurs, un index des termes, un glossaire et des annexes renfermant deux parties. Pour des raisons de commodité de gestion, les annexes ne présentent qu'un échantillon de 1000 entrées parmi les proverbes les plus courants : 859 proverbes français et 141 proverbes arabes et tunisiens. La première partie présente une base de données servant aux analyses proposées dans l'ouvrage et dans laquelle les proverbes sont répertoriés selon une grille fonctionnelle qui tient compte d'un ensemble de critères sélectionnés. Quant à la seconde partie, composée d'un peu plus d'une centaine de pages, elle est consacrée au « grand corpus des proverbes ». Aussi bien des proverbes français que des proverbes arabes y sont classés par ordre alphabétique selon l'initiale du mot en tête du proverbe.

L'ouvrage comprend quatre parties.

La première partie revient sur « les grands traits spécifiques des proverbes ». Elle fait le point sur l'état de la question et sélectionne, parmi les références de l'abondante littérature parémiologique, celles qui sont relatives aux aspects ayant trait à la problématique.

La deuxième partie appréhende le proverbe au regard de la prédication. Elle commence par rappeler et commenter les critères définitoires du proverbe, entre dimension phrastique, aspect dénominatif, etc. Puis, elle décrit le fonctionnement prédicatif des proverbes dans le cadre de sa combinatoire interne et externe. Enfin, le proverbe fait l'objet d'une interrogation sur son fonctionnement analytique ou synthétique, avant d'être étudié en tant que « prédicat synthétique ».

La troisième partie tente de cerner le proverbe par rapport au contexte extralinguistique. C'est en cela que la dimension pragmatique est particulièrement sollicitée d'où l'évocation, par exemple, d'un autre type d'énoncé contraint par le contexte : le « pragmatème ». L'énonciation d'un proverbe correspond à un acte de parole variable selon la situation. Ainsi, intervient le sens pragmatique qui traduit généralement ce que le locuteur cherche à transmettre à son interlocuteur selon la situation dans laquelle le proverbe est énoncé.

La quatrième et dernière partie développe la relation du proverbe avec son cotexte linguistique en soulignant sa prédilection pour le fonctionnement endophorique. L'auteure se penche en particulier sur l'actualisation de cette forme de parémie ; outre les marqueurs de la dimension citative qui le caractérisent, le proverbe présente une actualisation par ses cotextes droit ou gauche ou par les deux à la fois. Par ailleurs, en s'insérant dans le discours, le proverbe s'inscrit nécessairement dans des réseaux d'interaction avec son cotexte. Il participe, ainsi, à la cohésion et à la cohérence textuelles dans la mesure où il intervient, par exemple, dans la progression thématique notamment dans le cas de proverbes endophoriques insérés dans des relations transphrastiques implicites ou explicites.

Cette étude qui contribue à mettre en lumière des aspects peu communs du proverbe vise à enrichir les critères définitoires de cette forme d'énoncé parémique et à élaborer des paramètres différentiels par rapport à des énoncés similaires ou comparables comme les maximes, les adages, les slogans, etc. Par ailleurs, elle cherche à démontrer que le proverbe peut assurer les mêmes fonctions discursives que les unités mono- ou polylexicales malgré sa structure phrastique interne. Le recours à la théorie des trois fonctions- dans sa version : prédicat, argument, actualisateur- permet d'expérimenter dans cette exploration de nouveaux outils d'investigation.

En définitive, chercher à étudier le proverbe *in situ* laisse inférer que ce point de vue est de nature à apporter un éclairage inédit. Aussi le mode de fonctionnement contextuel et cotextuel du proverbe serait-il à même de mieux révéler des propriétés distinctives non encore décelées.